



Lycée E-J Marey

5, rue du 16^e Chasseurs
21200 BEAUNE
Tél. 03 80 24 83 00
mail : 0212045J@ac-dijon.fr

BACCALAURÉAT FILIÈRE GÉNÉRALE

Seconde Générale et Technologique



ENSEIGNEMENTS COMMUNS À TOUS LES ÉLÈVES DE SECONDE GÉNÉRALE

ENSEIGNEMENTS COMMUNS	Classe entière
Français	4 h
Histoire - Géographie	3 h
Éducation Morale et Civique	0 h 30
Langue Vivante A et B	5 h 30
Mathématiques	4 h
Physique-chimie	3 h
Sciences de la Vie et de la Terre	1 h 30
Sciences Économiques et Sociales	1 h 30
Sciences Numériques et Technologiques	1 h 30
Éducation Physique et Sportive	2 h
Horaire total élève	26 h 30

ACCOMPAGNEMENT PERSONNALISÉ

Les élèves bénéficient d'un accompagnement personnalisé selon leurs besoins.

L'accompagnement personnalisé en classe de seconde est destiné à améliorer les compétences scolaires de l'élève dans la maîtrise écrite et orale de la langue française et en mathématiques. Une évaluation des compétences de chaque élève dans chacun de ces domaines est organisée en début de classe de seconde avec des tests numériques de positionnement en septembre.

Français	1 h
Mathématiques	0 h 30

L'accompagnement personnalisé est également destiné à soutenir la capacité d'apprendre et de progresser des élèves, notamment dans leur travail personnel, à améliorer leurs compétences et à contribuer à la construction de leur autonomie intellectuelle.

ACCOMPAGNEMENT À L'ORIENTATION

Les élèves sont accompagnés dans leur projet d'orientation tout au long de l'année de seconde par l'équipe pédagogique, notamment le professeur principal, et par des personnes ressources de l'établissement, notamment le Psychologue de l'Éducation Nationale. Cet accompagnement les prépare à l'entrée en classe de 1^{re} et à leurs choix d'enseignements de spécialité en voie générale ou de série en voie technologique. Ils découvrent par ailleurs, à travers notamment le forum des formations, les possibilités d'études post-bac.

BESOINS ÉDUCATIFS PARTICULIERS

Des aménagements de scolarité sont mis en place pour les élèves qui ont des besoins éducatifs particuliers. Ces besoins peuvent être liées à un problème de santé ou à des difficultés d'apprentissage.

Dans le premier cas, un "Projet d'accueil individualisé" (PAI) peut être établi.

Dans le second, un "Plan d'accompagnement personnalisé" (PAP) est mis en œuvre par l'équipe pédagogique.

Dans les deux cas, l'équipe de santé de l'établissement doit être sollicitée pour la mise en place de ces protocoles.

En cas d'aménagements déjà en place au collège, il est vivement demandé aux familles de le signaler lors de l'inscription en seconde pour éviter toute rupture.

ENSEIGNEMENTS OPTIONNELS

En plus des enseignements communs obligatoires pour tous, les élèves de seconde qui le souhaitent peuvent choisir des enseignements optionnels (voir détail pages suivantes).

À L'ISSUE DE LA SECONDE GÉNÉRALE ET TECHNOLOGIQUE

À l'issue du conseil de classe de fin d'année de seconde, les élèves sont orientés en première générale ou en première technologique.

Les élèves peuvent aussi déposer un "dossier passerelle" pour intégrer une première professionnelle à la rentrée suivante. Cette demande est soumise aux capacités d'accueil de la filière demandée.